

SAINTE-**ANTONIN** en bref

BULLETIN MENSUEL
JANVIER 2026 NUMÉRO 01 VOLUME 43

LE MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes et chers citoyens,

Au nom de toute l'équipe, nous vous offrons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026 qui débute.

Dans le but de déterminer les projets qui seront priorisés en 2026, le personnel municipal travaille actuellement à la finalisation des documents requis pour la présentation du budget annuel, prévue à la fin du mois de janvier. De beaux projets sont en cours de réalisation et nous en tenons compte afin de les terminer d'ici la fin de l'année en cours.

Nous vous invitons chaleureusement à assister aux séances du conseil municipal afin d'en apprendre davantage sur les dossiers en cours et à venir. Vous trouverez l'horaire de ces séances à la page 20 ainsi que sur notre site Internet sous l'onglet *Votre ville / Conseil de ville / Calendrier des séances*

En vous remerciant et en vous souhaitant à nouveau une excellente année 2026 à toutes et à tous,

Votre conseil municipal

À LIRE CE MOIS-CI :

- 2. DOMAINES DE COMPÉTENCES DES ÉLU·E·S
- 3. BIBLIOTHÈQUE
- 6. ORGANISMES
- 10. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
- 13. LOISIRS
- 17. HORAIRES DES PATINOIRES
- 19. AVIS PUBLICS ET CALENDRIER DES SÉANCES 2026
- 21. RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE DÉCEMBRE
- 30. CALENDRIER DES COLLECTES - MRC
- 31. CALENDRIER DES COLLECTES SAINT-ANTONIN

MANDATS ET RESPONSABILITÉS DES ÉLU·E·S

DANS LE BUT DE MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE RÔLE DE CHACUNE ET CHACUN AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL, NOUS VOUS PRÉSENTONS CI-DESSOUS LES DOMAINES DE COMPÉTENCES ATTRIBUÉS AUX ÉLU(E)S. CETTE RÉPARTITION PERMET D'ASSURER UN SUIVI RIGoureux DES DOSSIERS MUNICIPAUX ET DE RÉPONDRE PLUS EFFICACEMENT AUX BESOINS DE LA POPULATION.

MAIRE	Denis Fortin	Délégué à la MRC Responsable de l'accès aux documents Informations et communications Transformation numérique Comité de relations de travail (CRT) Comité consultatif en urbanisme (CCU)
	Steeve Lévesque	Développement économique (achat local, signalisation, incitatifs et subventions, accompagnement des entreprises et soutien au démarrage, zone industrielle, réseautage des Fabrique Saint-Antonin)
	Mathieu Tremblay	Comité parc forestier Inclusion citoyenne Accueil des nouveaux arrivants Bibliothèque municipale Patrimoine Aménagement du territoire
	Martine St-Pierre	Parc éolien Santé et bien-être, services et soutiens communautaires (relations de travail, plan climat, OBNL régional, sécurité incendie) Comité de relations de travail (CRT)
	Yannick Tremblay	Comité consultatif en urbanisme (CCU) Transport et mobilité (travaux publics, infrastructures, transport adapté Vas-y, brigadier scolaire) Aménagement du territoire (habitat, milieu de vie, espaces extérieurs, bâtiments et infrastructures)
	Alain Turcotte	Loisirs Culture Centres communautaires Fête des voisins et des bénévoles Planification stratégique (corpo de développement)
DISTRICT 5, DU CHEMIN-NEUF	Stéphane Soucy	Locale des jeunes École et Services de garde Manoir Saint-Antonin Politique de la famille Politique Municipalité amie des aînés (MADA)
DISTRICT 6, DU SABLE ET DE LA FORêt		



Votre bibliothèque municipale est l'endroit tout désigné pour vous aider à partir du bon pied en 2026. Nous avons une collection locale comprenant la majorité des nouveautés disponibles sur le marché des librairies. Vous pouvez commander ou réserver dans le réseau inter-biblio les livres non disponibles au moment de votre visite.

Nous avons une variété de livres et revues convenant à toutes les tranches d'âge, du plus petit au plus grand. Pourquoi ne pas commencer l'année 2026 en beauté en venant visiter et vous abonner gratuitement (sauf un frais de 1\$ pour la carte à vie) à votre bibliothèque municipale!

Pour votre plaisir, nous avons fait l'achat de plusieurs nouveautés dans les derniers mois. Vous avez également accès à deux confortables petits salons pour relaxer et un casse-tête pour vous divertir.

Sylvie Ratté, responsable

Livres à vendre à petits prix en tout temps

Nous en avons pour tous les goûts, romans adultes et jeunesse, livres pour enfants, documentaires sur l'histoire, la géographie, la psychologie, les biographies, les voitures, etc.

Venez fouiller dans nos étagères et découvrir des petits trésors
Pas cher, pas cher!



Réouverture le 6 janvier

HEURES d'ouverture

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13H À 20H30
MERCREDI	13H À 17H
JEUDI	13H À 17H 19H À 20H30
VENDREDI	9H00 À 12H00
SAMEDI	8H À 12H00
DIMANCHE	FERMÉ





La critique de livres de Myriam



Les super-héros

Saviez-vous que la bibliothèque contient une belle collection de bandes dessinées? Que se soit des Astérix ou des Garfield nous sommes bien équipés. Plusieurs nouveautés sont ajoutées régulièrement comme la collection Juliette ou Minecraft.

Pour public averti, la bibliothèque est maintenant garnie d'une belle collection de bandes dessinées pour adulte. Pour faire plaisir à un plus vaste public, Marvel a fait son entrée chez nous avec plus de 15 tomes avec les super-héros. Les images sont à couper le souffle. Les dessinateurs sont dotés d'un grand talent. Les dessins font évoluer l'histoire. Vous connaissez les films ? Connaissez-vous la vraie histoire des Avengers, des X-Men ? Vous allez pouvoir faire des liens que vous n'auriez pas fait en regardant les films.

Nous avons aussi plusieurs exemplaires de la collection DC comme Batman. Quelques tomes de Star Wars complètent la collection. Pour ceux et celles qui sont un peu perdu dans tous ces personnages légendaires, le livre *Les super-héros pour les nuls* vous sera bien utile pour vous guider dans ce grand monde et peut-être découvrir votre héros préféré.

Suggestions: Les Avengers, Batman, Superman, Spiderman, Star wars



Myriam
Bonne année!

Voeux du Nouvel An 2026,

Que ce temps privilégié favorise de belles rencontres avec les personnes qui vous sont chères.

Que ces moments soient remplis d'Amour et de Paix.

Que la Nouvelle Année vous apporte à vous et à vos proches,

Bonheur, Santé et Sécurité!

Le conseil de fabrique de Saint-Antonin,
Hélène Beaulieu, présidente

Fabrique de
Saint-Antonin

2026

LES FRIGOS PARTAGÉS

Ma résolution :
Un don par mois au
frigo partagé.

Mets-en!

À Saint-Antonin,
transformons
l'abondance en solidarité:
tanné de manger les
restants du jour de l'an?
Partagez avec votre
communauté grâce aux
frigos partagés.

2 adresses à votre
disposition:

Dép 733
733 Chemin Rivière-Verte

Épicerie du village
309 rue principale



Carrefour
d'Initiatives Populaires
de Rivière-du-Loup

NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT



ÉPICERIE
DU VILLAGE



LE DÉP
733



Plus de partage moins de gaspillage!



Carrefour
d'Initiatives Populaires
de Rivière-du-Loup

NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT



Corporation
de développement
de Saint-Antonin



Les bénévoles du comité
Frigo-partagé Saint-Antonin



Saint-
Antonin

Bonne année 2026



Le CLUB DES 50 ANS ET +

de Saint-Antonin

Activités à venir:

3 janvier 2026 soirée dansante



- Soirée dansante le 3 janvier 2026 à 20h00.
- **Prendre note que nous prendrons l'adhésion des nouveaux membres 2026 jusqu'au 30 mars.**
- Notre local du 259 rue principale est ouvert les mercredis et vendredis de 13hr à 16hrs. Venez prendre un café, jaser, jouer aux cartes ou autres. Noëlline et Normand vous accueillent.
- Vous pouvez également louer notre petit local à faible coût, idéal pour maximum 20 personnes. Pour information: Hélène B.418-714-2370 ou présentez-vous au local aux heures d'ouverture.
- **Bienvenue à tous!**

Nicole Gamache, présidente.



Le Local des Jeunes vous souhaite une Bonne année 2026 !
Santé, bonheur et la réalisation de tous vos projets.

Le Local des jeunes ouvre le mercredi 7 janvier :

- Mercredis 18h30–20h30
- Vendredis 18h00–21h30

Vous pouvez toujours venir déposer vos sacs de canettes vides au Local.



La gagnante du panier-cadeau est madame Mélanie Lavoie. Félicitations!

Suivez notre page Facebook pour plus d'infos.



MANOIR SAINT- ANTONIN

16, ROUTE DE L'ÉGLISE, SAINT-ANTONIN (QUÉBEC)
G0L 2J0
(418) 605-1829 POSTE 100
MANOIR.ST-ANTONIN@VIDEOTRON.CA

Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 ½ et 4 ½) pour personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie.

Vous voulez profiter d'un appartement moderne ? Venez nous visiter !

Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité, en toute sécurité, avec services.

Pour information et réservation :
Gaétan Michaud
418-868-4768

Louise L. Nadeau
418-867-1561
Visites sur rendez-vous.

POSTE DE GESTIONNAIRE D'ÉTABLISSEMENT

30 HEURES / SEMAINE, POSTE PERMANENT



SOMMAIRE DE LA FONCTION : SOUS LA SUPERVISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE GESTIONNAIRE D'ÉTABLISSEMENT EST LE RESPONSABLE DE LA GESTION FINANCIÈRE, DES RELATIONS HUMAINES ET DES LOISIRS.

DESCRIPTION DE TÂCHES: FAIRE LA TENUE DE LIVRES, LES REMISES GOUVERNEMENTALES ET LES PAIES, ÉLABORER LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, FAIRE L'ENCADREMENT DU PERSONNEL ET DES RÉSIDENTS, PLANIFIER ET ASSURER L'ANIMATION DES ACTIVITÉS, TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LE CA.

EXIGENCES: DÉTENIR UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EN COMPTABILITÉ, BONNE CONNAISSANCE DU SYSTÈME COMPTABLE SAGE 50 ET DE LA SUITE OFFICE, ÊTRE ATTENTIF AUX BESOINS DES RÉSIDENTS ET DU PERSONNEL, AVOIR DE LA FACILITÉ À COMMUNIQUER.

SALAIRE : À DISCUETER

**POUR INFORMATION ET ENVOYER VOTRE CV, VOUS POUVEZ CONTACTER: LOUISE L NADEAU, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DU CA
418-605-1829 POSTE 100 OU MANOIR.ST-ANTONIN@VIDEOTRON.CA**



Cercle de Fermières de Saint-Antonin

Êtes-vous passionnée par les arts textiles?



Aimeriez-vous apprendre à tricoter, à crocheter ou à utiliser un métier à tisser?

Vous aimez travailler avec vos mains, mais vous croyez ne pas être capable de le faire vous-même? Venez nous rencontrer lors de nos soirées **Tricot-Jasette!** Nous sommes jeunes, dynamiques et nous avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble. Nous vous aiderons à réaliser ce dont vous rêvez. Une seule soirée et vous voudrez revenir! Nous avons également de nouvelles membres au conseil à vous présenter.

Nombreux ateliers à venir dès janvier : Crochet Tunisien, tricot modulaire, lavette 101, etc...

Contactez-nous au 418-894-7254

ou venez nous rejoindre au sous-sol du Centre Réjean Malenfant,
305 rue Principal (entrée par la rue du Couvent).

Tous les mercredis à 19 h

Frais : 5 \$ par soirée ou possibilité de devenir membre au coût de 40\$/année (rabais et revues inclus)



COMMERCES DE PROXIMITÉ DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) SUBVENTIONS DISPONIBLES

LE VOLET COMMERCES DE PROXIMITÉ VISE À ASSURER L'ACCÈS À DES COMMERCES DE PROXIMITÉ AU SEIN DES COMMUNAUTÉS AFIN DE CONTRIBUER À LA VITALITÉ DES TERRITOIRES.

UN COMMERCE DE PROXIMITÉ EST UNE ENTREPRISE VENDANT DES PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS DU QUOTIDIEN D'UNE COMMUNAUTÉ. ELLE EST ADAPTÉE AUX PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE ET DÉTERMINANTE POUR L'ÉTABLISSEMENT DURABLE DES POPULATIONS.

UNE ENVELOPPE DE 10 MILLIONS DE DOLLARS Y EST CONSACRÉE ANNUELLEMENT JUSQU'EN 2028.

POUR ÊTRE ADMISSIBLE, LE PROJET DOIT SE RÉALISER DANS UNE MUNICIPALITÉ DE MOINS DE 20 000 HABITANTES ET HABITANTS.

IL DOIT VISER LA MISE EN PLACE, LE MAINTIEN OU LA BONIFICATION DE L'OFFRE D'UN COMMERCE DE PROXIMITÉ PERMETTANT D'ATTEINDRE L'UN OU L'AUTRE DES OBJECTIFS SUIVANTS, POUR LES BESOINS DU QUOTIDIEN DE LA POPULATION LOCALE :

- L'ACCÈS GÉOGRAPHIQUE À DES ALIMENTS;
- L'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, EN BIENS DE CONSOMMATION COURANTE_OU EN CARBURANT.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : [HTTPS://WWW.QUEBEC.CA/HABITATION-TERRITOIRE/AMENAGEMENT-DEVELOPPEMENT-TERITOIRES/DEVELOPPEMENT/FONDS-PROGRAMMES/FONDS-REGIONS-RURALITE/VOLET-COMMERCES-PROXIMITE](https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/developpement/fonds-programmes/fonds-regions-ruralite/volet-commerces-proximite)

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT ?

LE SARL EST UN SERVICE GRATUIT DESTINÉ AUX RÉSIDENTS DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP QUI RECHERCHENT UN LOGEMENT LOCATIF SITUÉ SUR CE TERRITOIRE. Veuillez noter que le SARL NE DISPOSE PAS D'UNE BANQUE DE LOGEMENTS À LOUER. SON RÔLE EST DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHE DE RECHERCHE DE LOGEMENT.

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ : NAJATE OUCHICHA (RESPONSABLE SARL)



418-714-3274



sarl@orhrdl.ca



Suivez-nous sur www.est-quad.com et sur



Dès 19 h, Hôtel Universel de Rivière-du-Loup

GALA DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES 2025

Le 5 décembre dernier, à l'occasion de la Journée internationale des bénévoles, la Corporation de développement de Saint-Antonin et son comité de développement communautaire ont tenu une soirée de reconnaissance des bénévoles à la Salle Berger du Centre sportif Desjardins. Cette soirée festive avait pour but de mettre en lumière les bénévoles et les organismes et de souligner leur apport considérable dans la communauté de Saint-Antonin.

Lors de cette soirée nous avons eu des hommages touchants et improvisés, des échanges, des rencontres, des rires et des souhaits exprimés pour l'année 2026.

La Corporation de développement a eu le plaisir de remettre des prix aux bénévoles soulignés ainsi que des prix de présence. Nous tenons à remercier les marchands locaux pour les cadeaux remis aux personnes présentes : Les Viandes du marchand, l'Épicerie du Village, le Dep733, Uniprix, Gaz bar Lido, Tim Hortons, Dépanneur Voisin Pétro-Canada et Couche-Tard. S'ajoute à cela quelques passes journalières de la part d'Amiski!

Voici d'autres remerciements précieux :

- L'équipe du comité de développement communautaire pour la mise en place et la logistique de l'événement (Sylvie, Marc, Gaétan, Alain, Cheikh) ;
- Nicole Sheink du comité art et culture pour le service de bar ;
- Marc Bélanger de la Corporation de développement pour avoir prêté main forte au montage de la salle ;
- Karine Vincent photographe de la soirée ;
- Marché AJT de St-Arsène pour le service traiteur ;
- Guylaine Caron, artiste de Saint-Antonin pour l'ambiance musicale ;
- Les bénévoles, organismes et le conseil municipal pour leur présence et leur participation enthousiaste et solidaire. Sans oublier la superbe implication au démontage de la salle, merci !

Félicitations une fois de plus à toutes et tous les bénévoles impliqué(e)s dans leurs milieux !

Mention spéciale pour notre bénévole doyenne à la Corporation de développement et aussi impliquée dans le Club des 50 ans et plus : Mme Nicole Gamache

DE LA PART DE TOUTE L'ÉQUIPE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ANTONIN, PRENEZ BIEN SOIN ET JOYEUSES FÊTES !



GALA DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES 2025

RETOUR EN PHOTOS COMITÉS ET BÉNÉVOLES HONORÉS

La Fabrique et ses comités Prière et célébration + Formation à la vie chrétienne



Bénévoles honorés : Myriam Malenfant au nom du comité formation à la vie chrétienne et Bertrand Guérette à la Fabrique



Comité du Local des Jeunes



Bénévole honoré :
Patrick Bourgoin



Club Les Amis de la Forêt



Bénévoles honorés : Paul-Émile Sirois et Pierrette Sirois



Comité Club VTT L'Est-Quad



Bénévole honoré :
Réginald Ferland



Félicitations!

Les Élu.e.s présente.s, : Alain Turcotte, Mathieu Tremblay, Stéphane Soucy, Martine St-Pierre, M. le maire Denis Fortin et Yannick Tremblay.



Comité Famille



Bénévoles honorés :
Tout le comité!



Club des 50 ans et plus



Bénévole honorée :
Lucille Kirouc, absente. Sur la photo, les membres du comité présents!

Comité du Manoir de Saint-Antonin



Bénévole honoré : Jean-Roch Boucher



Club Amski



Bénévole honoré :
Donald Roy



Corporation de développement de Saint-Antonin



Bénévole honorée : Nicole Gamache



Corporation du Centre Sportif



Bénévoles honorés : Tout le comité, dont deux représentants sur la photo.



Simon Guay et Richard Beaulieu

Comité de la Bibliothèque Le Paradis du Livre



Bénévole honorée :
Marise Tardif





TOURNÉE LAIT PATERNEL

LA CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT DE
SAINT-ANTONIN
PRÉSENTE

Alaclair Ensemble



21 mars 2026

Ouverture des portes à 19h00 - spectacle à 20h00

Salle Berger du Centre sportif Desjardins, 21 rue Pelletier, St-Antonin



BILLETS

Code QR : scannez moi!



Pour plus d'informations :

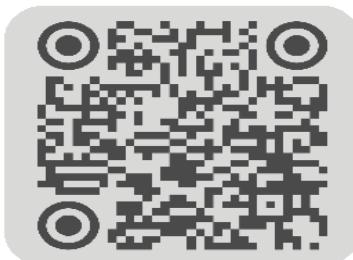
- Page Facebook Corporation de développement de Saint-Antonin
- corporation.dev.saintantonin@gmail.com
- 418-862-1056 # 226

LA PROGRAMMATION
CULTURELLE EST POSSIBLE
GRÂCE À L'APPUI DE

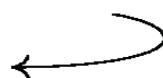




CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ANTONIN



Scannez-moi !



Restez informé de nos activités : suivez notre page Facebook !

SERVICE DES
Loisirs
Saint-Antonin



Le Service des loisirs vous remercie pour 2025 et vous souhaite de
JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE 2026!

Une journée magique pour nos familles!

Le **30 novembre** dernier, la magie de Noël s'est installée au gymnase grâce au **Comité du Centre sportif de Saint-Antonin!** Le **père Noël**, accompagné de la **fée des étoiles**, est venu gâter nos mini citoyens lors de notre grande fête de Noël.



Cette année, **149 enfants** étaient inscrits et ont reçu un cadeau soigneusement choisi par nos lutins bénévoles... et remis par nul autre que le père Noël en personne! Un immense merci à lui d'avoir quitté le pôle Nord pour nous rendre visite.

Mais la magie ne s'arrêtait pas là! 🎉

Surprises gourmandes avec du **popcorn éclaté**, des **sucreries**, du **maquillage**, des **tatouages pour enfants**, et des **jeux gonflables** ont fait briller les yeux des petits et des grands.

Un **merci spécial** à nos **précieux bénévoles du comité du Centre sportif**, toujours présents et investis avec autant d'enthousiasme ainsi qu'aux bénévoles Zachary, Geneviève, Christine, Laure, Maxime, Kiwi, Buz et Rafiki pour leur coup de main ! Ensemble, vous offrez non seulement votre temps, mais aussi des moments magiques qui font plaisir aux familles... et avec beaucoup de cœur! Merci également à l'entreprise Ray Réfrigération pour l'hélium de nos ballons.

Les idées et les projets ne manquent pas... et votre temps change tout dans la préparation et les résultats. Le Père Noël, son équipe et le Service des Loisirs vous remercient du fond du cœur!

Merci aux familles d'avoir été présentes pour célébrer ensemble cette journée magique. Votre participation fait toute la différence!

À l'an prochain pour une nouvelle dose de magie!

Info loisirs

Session Hiver 2026



INSCRIPTIONS à partir du 15 décembre 2025

Pour les inscriptions à partir de Qidigo

www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Saint-Antonin/

ou sur www.ville.saintantonin.qc.ca/

dans l'onglet *Culture / Loisirs*, section *Activités Qidigo*

DANSE RECREATIVE AVEC ARIEL ET ÉTINCELLE

Axée sur le plaisir sans la pression de la performance technique. L'objectif est de découvrir la danse avec un réchauffement et une chorégraphie de manière amusante avec Étincelle et Ariel. Du 18 février au 28 avril 2026.

Lieu: Salle Berger, Centre sportif Desjardins

Coût: 80\$/1 enf. 140\$/2 enf. 200\$/3 enf.

Quand: Les 2 groupes seront les mercredis

6-8 ans 18h00 à 18h45 9-12 ans 18h45 à 19h30

Inscription: [plateforme Qidigo](#)

P.S.: Il est possible d'avoir un seul groupe selon le nombre d'inscriptions.
Un message Qidigo vous sera envoyé s'il y a des changements.

HOCKEY MINEUR 6-13 ANS

Hockey récréatif extérieur. Le nombre de séances dépend de la température et la qualité de la glace. Vérifier vos courriels Qidigo avant les séances.

Lieu: Centre sportif Desjardins

Coûts: 40 \$ / enfant ou 60 \$ / famille

Équipements obligatoires: Patins, casque avec protecteur facial

complet, protège-cou, support athlétique et bâton de hockey.

Facultatifs: Gants, jambières, culotte, coudes et épaulettes, etc.

6-8 ans: Mardi de 18h15 à 19h15 dès le 6 janvier 2026

10-13 ans: Mercredi de 18h15 à 19h15 dès le 7 janvier 2026

Inscription: [plateforme Qidigo](#)

KARATÉ ADULTES ET ENFANTS

Apprenez les rudiments de ce sport tout en développant votre condition physique, force, souplesse, coordination et contrôle du stress, etc. Dès le 7 janvier.

Lieu: Centre Réjean-Malenfant

Coûts: Adulte 45 \$/mois

Jeune entre 6 ans et 17 ans, 40 \$/mois

Quand: Mercredi de 18h30 à 20h00

Information et inscription: En tout temps

Stéphane Quellat 418 867-5005

INITIATION AU PATIN AVEC CLOCHETTTE ET ROSE

Séances de 60 minutes pour les enfants de 4 ans et plus qui souhaitent développer leurs habiletés de base pour le plaisir de patiner. Les séances dépendent de la température et de la qualité de la glace.

Dès le 11 Janvier 2026. Vérifier vos courriels Qidigo avant les séances.

Lieu: Centre communautaire Michel-Desrosiers

Coûts: 40 \$ par enfant ou 60\$ par famille

Quand: Dimanche de 11h00 à 12h00 dès le 11 Janvier

Inscription: [plateforme Qidigo](#)

VIACTIVE

Une heure d'exercices adaptés en fonction de votre condition et vos limitations avec Maude (les exercices sont aussi adaptés pour faire la séance sur une chaise). L'objectif est de garder une souplesse pour les mouvements de votre quotidien et de partager une heure dans le plaisir avec nous! Dès le 15 janvier 2026.

Lieu: Centre Sportif Desjardins, Salle Berger

Coût: GRATUIT Inscription obligatoire par téléphone

Quand: Jeudi de 10h45 à 12h00

Remarque: Joignez-vous au groupe en tout temps. Vêtements confortables, souliers sécuritaires et bouteille d'eau obligatoires. Vous allez recevoir un calendrier des rencontres.

Information et inscription: Maude Boucher 418 862-1056 poste #217.

FIN DE SEMAINE DES NEIGES LES 7 ET 8 FÉVRIER 2026!

Un bingo familial à l'occasion de la fête des neiges sera organisé par le club des 50 ans et + le 6 février en soirée.

Pour connaître la programmation, suivez-nous sur la page Facebook "Loisirs Saint-Antonin" !

CARDIO FIT AVEC COACH MYRIAM

Entrainement fonctionnel de 12 séances à intensité modérée pour tous les âges (à partir de 10 ans). Elle adapte les exercices selon vos conditions et elle est disponible pour valider vos hésitations. L'objectif est de s'entraîner avec motivation, musique et plaisir, dans un esprit de respect et une dynamique collective.
Dès le 6 Janvier 2026.

Lieu: Salle Berger du Centre sportif Desjardins

Coût: 225\$ pour les 12 séances

Quand: Le Mardi de 19h00 à 20h00

Remarque: Apporte ta bouteille d'eau, tes vêtements confortables, tes espadrilles et ton tapis d'entraînement (ou tapis de yoga).

Information et inscription: Coach Myriam Dubé sur Messenger, texto ou téléphone au 418-551-9175.

MON ÉQUILIBRE, MON AUTONOMIE

Série de 12 rencontres comportant des exercices adaptés à la condition des personnes âgées qui favorise le maintien de l'équilibre et la souplesse.

Dès le 13 janvier 2026.

Lieu: Centre Réjean-Malenfant

Coût: GRATUIT Inscription obligatoire

Quand: Mardi de 13h15 à 14h15

Information et inscription: Maude Boucher
418 862-1056, poste # 217.

Remarque: Vous allez recevoir un calendrier des rencontres.

BIBLIOTHÈQUE LE PARADIS DU LIVRE

Voici les activités spéciales gratuites prévues cet hiver:

Exposition sur le « Manga »

Durant le mois de mars 2026

L'heure du conte pour les plus petits

Le samedi matin 9h00 AM de la Fête des Neiges, à ta bibliothèque.

Information: Page Facebook « Le paradis du livre »

Ou par **téléphone au 418-862-1056 poste 225.**

CRYSTAL DANSE SPORT

Cours de danse latine et ballroom tel que (cha-cha-cha, samba, paso doble, rumba cubaine et africaine, valse lente et rapide, quickstep, tango, etc.). Enseignant depuis 15 ans qui souhaite partager sa passion!

Lieu: Centre Réjean-Malenfant

Quand: Vendredi à partir du 16 janvier 18h00 à 19h15

Coût: 200\$/personne, 360\$/2 personnes et 510\$/3 personnes

Remarque: Un nombre suffisant de participants doit être atteint pour démarrer le groupe.

Intérêt, information et inscription: William Tamou Kamwa
418-655-4158 ou par courriel: t@williemk@gmail.com

RHYTHM'ÉNERGIE

Une nouvelle offre à l'hiver de 10 cours!

Rythme ta forme, booste ton énergie ! Ce cours s'inspire de l'énergie de la Zumba, mais avec des mouvements d'entraînement variés sur des rythmes différents. Idéal pour bouger et brûler des calories au son de la musique! À la demande, Maude animera une première session pour répondre à vos besoins. Puisqu'elle est toujours en formation, la date de début et la journée de la semaine ne sont pas encore officielles. (Autour de la 3e semaine de janvier 2026.)

Lieu: Salle Berger, Centre sportif Desjardins

Coût: 80\$ adulte, 70\$ pour les 14 à 17 ans

Quand: Le lundi 18h30 (à confirmer)

Inscription: plateforme Quidigo

GYMNASTIQUE RECREATIVE AVEC KWI

Session d'hiver d'initiation à la gymnastique pour développer la souplesse et apprendre quelques techniques tout en s'amusant.

Dès le 14 janvier 2026.

Lieu: Gymnase Lanouette

Coût: 80\$/1 enf. 140\$/2 enf. 200\$/3 enf.

Quand: Les 2 groupes seront à des soirs différents:
5-7 ans Mercredi 18h10 à 18h55
8-10 ans Jeudi 18h15 à 19h00

Inscription: plateforme Quidigo

HOCKEY ADULTE AMICAL

Tu aimes le hockey et tu aimerais te joindre à une équipe pour le plaisir?
Nous collaborons à trouver des citoyens qui aimeront s'ajouter au groupe afin de concrétiser le projet!

Lieu: Patinoire Centre sportif Desjardins

Quand: Les mardis de 20h30 à 21h30.

Remarque: Un nombre suffisant de participants doit être atteint. Vous devez fournir votre équipement.
Intérêt, information et inscription: Contacter la personne responsable, Dany Lapointe 418-551-4963.



Horaire patinoire Centre Michel-Desrosiers Hiver 2025-2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
11h00 à 12h00						11h00 à 12h00 Initiation aux patins Inscription Qdigo obligatoire
12h00 à 13h00						12h00 à 15h00 Hockey libre 12 ans et -
13h00 à 15h00					13h00 à 17h00 Hockey libre pour tous Bâtiment ouvert	13h00 à 17h00 Hockey libre pour tous Bâtiment ouvert
15h00 à 17h00				13h00 à 17h00 Hockey libre pour tous Le patinoire est accessible mais le bâtiment est fermé.		
						Fermée dès 17h00
18h00 à 19h30					18h00 à 19h30 Hockey libre 12 ans et -	19h30 à 21h30 Hockey libre 12 ans et +
						19h30 à 21h30

Le patinage libre s'effectue sur l'anneau de glace. L'horaire est la même que celle de la patinoire. Des périodes d'entretien peuvent modifier l'horaire exceptionnellement. Ne pas entrer si la patinoire est fermée. Merci de votre compréhension.



CENTRE COMMUNAUTAIRE
MICHEL-DESROSIERS

Horaire patinoire Centre sportif Desjardins Hiver 2025-2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
13h00 à 14h00			13h00 à 15h00 Patinage libre			13h00 à 14h00 Patinage libre	
14h00 à 15h00						14h00 à 15h30 Hockey libre 13 ans et -	
15h00 à 15h30						15h30 à 17h00 Hockey libre 14 ans et +	
15h30 à 16h00							
16h00 à 17h00							
17h00 à 18h00							
18h00 à 19h00	18h00 à 19h00 Patinage libre	18h00 à 19h30 Cours Hockey (6-9ans) Inscription Qidigo obligatoire	18h00 à 19h30 Cours Hockey (10-13ans) Inscription Qidigo obligatoire		18h00 à 19h00 Patinage libre	18h00 à 19h30 Hockey libre 13 ans et -	
19h00 à 19h30	19h00 à 20h00 Hockey libre 13 ans et -	19h30 à 20h30 Hockey libre 14 ans et +	19h30 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +		19h00 à 20h00 Hockey libre 13 ans et -	19h30 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +	
19h30 à 20h00	20h00 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +	20h30 à 21h30 GROUPE PRIVÉ			20h00 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +		
20h00 à 20h30							
20h30 à 21h30							

Des périodes d'entretien peuvent modifier l'horaire exceptionnellement. Ne pas entrer si la patinoire est fermée. Merci de votre compréhension.

Jusqu'au 5 janvier, les cours de hockey mineurs sont remplacés par du patinage libre et les groupes privés par du hockey libre 14 ans et +.





AVIS PUBLIC

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 919-26
CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION ET LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
POUR L'ANNÉE 2026**

Lors de la séance ordinaire du Conseil de ville qui se tiendra le 19 janvier 2026, le Conseil de ville adoptera le règlement numéro 919-26 concernant le traitement des élus municipaux.

Ce règlement a pour objet d'établir la rémunération et l'allocation de dépenses du maire et des conseillers pour l'année 2026.

Les élus du nouveau conseil ont décidé de garder le statu quo, c'est-à-dire conserver la même rémunération qu'en 2025, soit :

		Rémunération de base	Rémunération additionnelle	Allocation de dépenses selon rémunération
Maire	Actuelle	29 598,93 \$	0 \$	14 799,47 \$
	Proposée	29 598,93 \$	0 \$	14 799,47 \$
Conseiller	Actuelle	10 732,34 \$	0 \$	5 366,17 \$
	Proposée	10 732,34 \$	0 \$	5 366,17 \$
Maire suppléant	Actuelle et proposée	0 \$	75% de la rémunération de base du maire comptabilisée sur une base journalière	50 % de la rémunération additionnelle

Le règlement prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026;

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement sur le site Internet de la Ville – Section projet de règlement ou à l'Hôtel de Ville situé au 261, rue Principale à Saint-Antonin et, ce aux heures habituelles de bureau.

Donné à Saint-Antonin,
Ce 10 décembre 2025


Chantal Bouchard, trésorière et greffière adjointe



VILLE DE SAINT-ANTONIN
AVIS PUBLIC

**CALENDRIER
SÉANCES DU CONSEIL 2026**

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la Ville de Saint-Antonin que lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2025, le Conseil a adopté le calendrier des séances du Conseil de Ville pour l'année 2026.

L'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de ville pour l'année 2026 qui débuteront à 19 h 30 et qui se dérouleront au Centre Réjean-Malenfant situé au 305, rue Principale à Saint-Antonin.

Lundi 19 janvier 2026	Lundi 13 juillet 2026
Lundi 9 février 2026	Lundi 10 août 2026
Lundi 9 mars 2026	Lundi 14 septembre 2026
Lundi 13 avril 2026	Mardi 13 octobre 2026
Lundi 11 mai 2026	Lundi 9 novembre 2026
Lundi 8 juin 2026	Lundi 14 décembre 2026

Donné à Saint-Antonin,
Ce 10 décembre 2025


Chantal Bouchard, trésorière et greffière adjointe

RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin et visionner les séances sur la chaîne YouTube *Ville de Saint-Antonin (@VilleSt-Antonin)*.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 8 DÉCEMBRE 2025

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2025

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés:

- Du 1^{er} au 30 novembre 2025 au montant de **274 933,89 \$**;

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- Du 1^{er} au 30 novembre 2025 au montant de **360 454,70 \$** ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville de Saint-Antonin autorise le paiement des comptes pour le mois de novembre au montant de **635 388,59 \$**, et la liste des factures pour l'année 2026 payable au début de janvier 2026, au montant de **29 963,37 \$**;

CORRESPONDANCE

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que chaque membre d'un Conseil de ville doit, dans les 60 jours suivant la date anniversaire de la proclamation de son élection, déposer par écrit une déclaration de ses intérêts pécuniaires, selon la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ cE-2.2 art.357).

Le document intitulé « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil » a été dûment rempli et signé par le maire et les six (6) conseillers et déposé devant public lors de la présente séance.

APPUI À LA MRC VALÉE DE LA GATINEAU CONCERNANT LA LOI 2

Demande au gouvernement du Québec de suspendre la Loi 2 « Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux et à assurer la continuité de la prestation de ces services »

QUE le gouvernement du Québec a déposé la Loi du 2, visant à instaurer de nouvelles mesures de gestion et de performance dans le réseau de la santé, notamment auprès des médecins de famille ;

QUE cette loi était initialement connue sous le nom de projet de loi 106, intitulé « Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux et à assurer la continuité de la prestation de ces services », et qu'elle a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 25 octobre 2025, sous bâillon ;

QUE cette loi suscite une vive inquiétude auprès des professionnels de la santé, notamment en raison de son approche centrée sur la performance quantitative plutôt que sur la qualité des soins ;

QUE les médecins de famille assument une large gamme de responsabilités cliniques et communautaires essentielles au bon fonctionnement du système de santé ;

QU'UNE telle réforme impose une pression supplémentaire dans un contexte déjà fragile, accentuant le risque de décrochage, de départs vers d'autres provinces et de difficultés accrues de recrutement et de rétention ;

QU'IL est essentiel de recentrer les politiques de santé sur les besoins des patients et sur le principe de soins humains, accessibles, continus et de qualité, mais que le mode de rémunération prévu par la Loi 2 mise sur la quantité d'actes médicaux plutôt que sur la qualité des services rendus, ce qui va à l'encontre de ce principe fondamental ;

QUE la confiance du public envers le système de santé repose sur la stabilité, la transparence, la reconnaissance des professionnels et leur implication dans les décisions qui les concernent ;

QU'UNE réforme d'une telle ampleur devrait être élaborée selon une approche de co-construction avec les médecins et les acteurs du réseau, en tenant compte des réalités territoriales, des défis particuliers des régions périphériques, et dans un esprit de collaboration ;

QUE dans le cadre de la reprise des négociations relatives aux modalités de la Loi 2, le recours à l'arbitrage devrait être privilégié afin de favoriser l'atteinte d'un consensus servant les meilleurs intérêts du système de santé ;

QUE la consultation élargie des professionnels de la santé et des régions est un gage de légitimité et de pertinence dans l'élaboration des lois qui encadrent notre système de santé ;

IL EST RÉSOLU

- D'appuyer la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et de demander au gouvernement du Québec de suspendre l'application de la Loi 2 afin de permettre une réévaluation complète de ses effets sur le système de santé, notamment dans les régions comme la Vallée-de-la-Gatineau, les régions limitrophes à une autre province et les régions éloignées ;

- De réclamer qu'une consultation élargie des médecins, des professionnels de la santé et des représentants des régions soit menée dans le cadre de cette réévaluation;
 - De demander que les négociations reprennent dans un mode d'arbitrage;
 - D'inviter le gouvernement à adopter une approche collaborative et fondée sur la co-construction pour toute future réforme en santé;
 - De rappeler l'importance de remettre les patients et la qualité des soins au centre des décisions politiques et administratives;
- Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre de la Santé et des Services sociaux, au premier ministre du Québec, à la députée de Rivière-du-Loup, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la MRC de Rivière-du-Loup, à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

DIRECTION GÉNÉRALE

ADOPTION DU BUDGET D'ENTRETIEN 2026 POUR LE PONT MITOYEN AVEC SAINT-ALEXANDRE DE KAMOURASKA

CONSIDÉRANT l'article 7 de l'entente signée par la ville de Saint-Antonin et la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska pour l'entretien du pont mitoyen sur la rivière Fourchue pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 octobre 2029;

QUE la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska a adopté la résolution numéro 2025-240 appliquant un taux d'indexation de 1,6 % pour l'année 2026;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le budget d'entretien pour l'exercice 2026 relativement au pont mitoyen avec la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, et ce, conformément à l'entente entre les parties. Le coût d'entretien annuel prévu pour l'année 2026 est de 1 016 \$, dépense partagée à 50/50, soit 508 \$ pour chacune des organisations municipales.

- Assurance pont : chargée par la mutuelle à Saint-Alexandre-de-Kamouraska et à Saint-Antonin. La couverture est limitée à la responsabilité civile.
- Budget de réparation en cas de bris pour 2026 : 1 016 \$. Montant forfaitaire sujet à réajustement selon les conditions prévues à l'entente.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

ACCEPTATION DU BUDGET 2025 RÉVISÉ DE L'OHRDLB

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin a pris connaissance d'une version révisée du budget 2025 de l'Office d'habitation de Rivière-du-Loup et Les Basques (version approuvée le 20 novembre 2025 par la Société d'habitation du Québec);

QUE la Ville de Saint-Antonin doit approuver cette nouvelle version révisée du budget 2025 et payer sa contribution;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin approuve ledit budget 2025 révisé de l'Office d'habitation de Rivière-du-Loup et les Basques et autorise le versement d'un montant de 647 \$ pour l'immeuble 2090 et 613 \$ pour l'immeuble 2978.

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE VILLE POUR 2026

QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le Conseil de ville doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune. Toute documentation utile à la prise de décision est disponible aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, à moins de situation exceptionnelle;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le calendrier 2026 suivant, relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de ville de Saint-Antonin pour l'année 2026 qui débuteront à 19 h 30, au Centre Réjean Malenfant :

Lundi	19 janvier 2026	Lundi	9 février 2026
Lundi	9 mars 2026	Lundi	13 avril 2026
Lundi	11 mai 2026	Lundi	8 juin 2026
Lundi	13 juillet 2026	Lundi	10 août 2026
Lundi	14 septembre 2026	Mardi	13 octobre 2026
Lundi	9 novembre 2026	Lundi	14 décembre 2026

OCTROI D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ-ENTRETIEN DE LA CASERNE INCENDIE

QUE la Ville de Saint-Antonin a demandé des soumissions par invitation écrite pour l'entretien de la caserne d'incendie à trois soumissionnaires potentiels pour l'année 2024;

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu deux soumissions, celle de Madame Sandra Langdo et celle de Nettoyage Kirouac;

QUE Madame Sandra Langdo a déposé la soumission conforme la moins élevée pour 2024 et demandé le même montant pour 2025, soit 5 200 \$;

QUE la Ville est très satisfaite de son travail;

QUE Madame Langdo demande une augmentation de 25 \$ par mois pour l'année 2026;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie à Madame Sandra Langdo, le contrat d'entretien de la caserne d'incendie située au 4, rue Pelletier au montant de 5 500 \$ pour la période débutant le 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, plus les taxes applicables.

OCTROI D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ-ENTRETIEN DU CENTRE RÉJEAN MALENFANT POUR 2026

QUE la Ville de Saint-Antonin a demandé des soumissions par invitation écrite pour l'entretien du Centre Réjean Malenfant à trois soumissionnaires potentiels pour l'année 2024;

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une seule soumission;

QUE la ville offrait l'option de renouvellement pour une année additionnelle;

QUE Madame Sandra Langdo a sollicité une augmentation mensuelle de 200 \$ pour l'année 2025 afin de compenser l'augmentation de sa prime d'assurance responsabilité civile et d'obtenir un revenu supplémentaire, étant donné qu'elle n'a pas augmenté son tarif de 2023 pour l'année 2024;

QUE la Ville est très satisfaite de son travail;

QUE Madame Langdo demande une augmentation de 75 \$ par mois pour l'année 2026;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie à Madame Sandra Langdo, le contrat d'entretien du Centre Réjean-Malenfant au montant de 28 200 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, plus les taxes applicables.

DATES 2026 VENTES DÉBARRAS VENTE DE GARAGE

QUE selon l'article 8.2.1.5 du règlement de zonage, le Conseil de ville doit déterminer les dates autorisées pour les ventes de garage sur le territoire de la Ville au début de chaque année;

QU'UNE « Journée des puces » est organisée, en collaboration avec la bibliothèque, pour le samedi 6 juin 2026;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise les ventes de garage (vente-débarras) sur son territoire pour les dates suivantes : 6 et 7 juin, ainsi que les 5 et 6 septembre 2026, de 8 h à 18 h. Aucun permis ni inscription ne sont nécessaires. Cependant, pour la journée du 6 juin, si vous désirez être inscrit sur la liste des ventes de garage pour la « Journée des puces », communiquez avec madame Sylvie Ratté, à la bibliothèque.

RÉPARTITION DES TÂCHES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

QUE les élus municipaux doivent être nommés par résolution pour siéger dans différents comités;

QU'IL y a lieu de procéder à une nouvelle répartition des tâches en fonction des intérêts et des disponibilités des membres du Conseil;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin répartit les tâches suivantes :

- Aménagement du territoire, habitat, milieu de vie, espaces extérieurs et bâtiments et infrastructures : Yannick Tremblay et Mathieu Tremblay
- Santé et bien-être, services et soutien communautaire (relations de travail, plan climat, OBNL régional, sécurité civile, service Incendie) : Martine St-Pierre
- Transport et mobilité (travaux publics, infrastructures, transport adapté Vas-y, brigadier scolaire), CCU: Yannick Tremblay
- Informations et communications (relations médias, communications citoyennes, transformation numérique, porte-parole), CRT : Denis Fortin
- Délégué à la MRC : Denis Fortin
- Responsable de l'accès aux documents : Denis Fortin
- Parc éolien : Martine St-Pierre
- Inclusion citoyenne, accueil des nouveaux arrivants, patrimoine et bibliothèque municipale, parc forestier : Mathieu Tremblay
- Loisirs, sports, culture, centres communautaires et fête des voisins : Alain Turcotte
- Persévérance scolaire, famille et aînés (local des jeunes, école et services de garde, manoir Saint-Antonin, politique de la famille, politique MADA): Stéphane Soucy
- Développement (planification stratégique) : Alain Turcotte
- Développement économique (achat local, signalisation, incitatifs et subventions, accompagnement des entreprises et soutien au démarrage, zone industrielle, réseautage des entreprises) : Steeve Levesque
- Fabrique Saint-Antonin: Steeve Levesque

QUE la publication de cette résolution sera effectuée dans le Saint-Antonin de janvier 2026 et sur les réseaux sociaux de la ville.

CONSEILLER REPRÉSENTANT OBAKIR

QUE l'Obakir est un OBNL d'un des 40 organismes de bassins versants reconnus par le gouvernement du Québec en vertu de la loi et qui affirme le caractère collectif des ressources en eau;

QUE leur travail est guidé et soutenu par une table de concertation et d'un conseil d'administration composés d'intervenants et d'acteurs locaux;

QUE pour le secteur municipal, plusieurs postes sont actuellement à combler au sein de leur table de concertation et qu'il s'agit d'un lieu d'échanges privilégié pour la conservation de nos ressources hydriques;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Monsieur Yannick Tremblay en tant que représentant de la ville de Saint-Antonin auprès de l'Obakir.

RENOUVELLEMENT CARTE MEMBRE CENTRE PRÉVENTION SUICIDE KRTB

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande du Centre de Prévention Suicide du KRTB afin de renouveler notre adhésion au sein de l'organisme pour l'année 2026;

QUE lors de la dernière année, l'organisme a réalisé 4 032 interventions. Ces statistiques démontrent que leurs services sont essentiels dans tout le KRTB;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le renouvellement de l'adhésion pour 2026 au montant de 10,00 \$ et par la même occasion, fait une donation au montant de 90,00 \$ pour un total de 100,00 \$.

DEMANDE DE COMMANDITE FEUILLET PAROISSIAL FABRIQUE SAINT-ANTONIN

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande de contribution pour la production du feuillet paroissial pour l'année 2026;

QUE le but de la demande de contribution financière est de soutenir la Fabrique pour les frais de publication du feuillet paroissial de Saint-Antonin;

QUE la Ville de Saint-Antonin tient à offrir son soutien à la Fabrique de Saint-Antonin;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin appuie la Fabrique de Saint-Antonin en contribuant à un don de 130.00 \$.

LETTRE DE RAPPEL VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES (ANNÉES 2024 ET ANTÉRIEURES)

QUE des propriétaires du territoire de la Ville de Saint-Antonin ont des taxes impayées se rapportant aux années 2024 et antérieures;

QU'EN date du 8 décembre 2025, les arrérages de taxes foncières pour l'ensemble de ces propriétaires s'élèvent à environ 51 200 \$;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin rappelle à ces propriétaires les arrérages de taxes dus, et ce, afin d'éviter qu'il y ait lieu d'amorcer, dans le futur, des procédures de vente pour défaut de paiement de taxes auprès des propriétaires concernés;

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accorde un délai finissant le 6 février 2026 aux propriétaires ayant des taxes impayées se rapportant aux années 2024 et antérieures (100 \$ et plus);

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adoptera le 9 février 2026 une résolution ayant pour objet d'amorcer les procédures de vente pour défaut de paiement de taxes auprès des propriétaires concernés.

REMBOURSEMENT D'UNE LOCATION DE SALLE

QU'UNE personne avait réservé et payé en partie une location de salle en octobre 2024 pour le 5 décembre 2025 et qu'elle a avisé au début de l'automne 2025 qu'elle devait annuler pour raison de maladie;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de rembourser cette personne;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le remboursement de l'avance de 100,00\$ à cette personne.

REMBOURSEMENT DE FACTURES RÉCLAMATION REFOULEMENT D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT un refoulement d'égout dans une résidence du chemin Rivière-Verte à l'automne 2024;

CONSIDÉRANT que les propriétaires réclament des dépenses qui ne sont pas remboursées par l'assureur;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le remboursement de la franchise et de la facture du plombier pour un montant total de 893,79 \$ aux propriétaires.

REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT 2025

QUE le Conseil de ville a préalablement autorisé le prélèvement de sommes à même le fonds de roulement pour faire l'acquisition de divers équipements de voirie et d'une camionnette pour le service Incendie;

QUE le Conseil de ville désire rembourser une partie du fonds de roulement à même les revenus de taxation de l'année 2025;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin est autorisé à affecter la somme de 77 609,06 \$ aux remboursements du Fonds de roulement pour l'année 2025 à même les revenus de taxation prévus à cet effet.

RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS POUR 2026

Le conseiller Mathieu Tremblay, donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption, lors de la prochaine séance ordinaire du conseil du 19 janvier 2025, le « Règlement numéro 919-26 concernant la rémunération et le traitement des élus municipaux pour l'année 2026 ». Conformément à la loi, le projet de règlement est déposé et présenté séance tenante par le conseiller Mathieu Tremblay. Ce règlement a pour objet de fixer la rémunération des élus pour l'année 2026. Les élus ont décidé de conserver le statu quo en rapport au traitement des élus 2025. Il n'y aura pas d'augmentation pour l'année 2026.

Au 1^{er} janvier 2026, la rémunération de base annuelle du maire est fixée à 29 598,93 \$ et celle de chaque conseiller est fixée à 10 732,34 \$. L'allocation de dépenses est d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération,
Ce règlement remplace le règlement numéro 905-24.

Une copie du règlement a été remise aux membres du Conseil dans les délais requis et il sera publié sur le site Internet de la ville dans les prochains jours, dans la section « Projet de règlement ».

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION

FIN DE PÉRIODE DE PROBATION SECRÉTAIRE À LA PERCEPTION

QUE Madame Mélissa Boucher a été embauchée à titre de secrétaire à la perception le 12 mai dernier;

QUE Madame Mélissa Boucher a complété sa période de probation et que le directeur général adjoint est très satisfait de son travail;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie la permanence à Madame Mélissa Boucher, à partir du 9 décembre 2025, à titre de secrétaire à la perception.

PUBLICITÉ VITALITÉ ÉCONOMIQUE COACH MYRIAM DUBÉ

QUE le magazine Vitalité économique fait un reportage sur Coach Myriam Dubé;

QU'IL est important de promouvoir nos entreprises;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'achat d'une publicité au coût de 325,00 dans une page du reportage sur Coach Myriam Dubé.

DÉVELOPPEMENT

ADOPTION DU COMITÉ DE SUIVI MADA

QUE la Ville de Saint-Antonin a réalisé la démarche MADA conformément aux engagements convenus dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés et des attentes inhérentes à la mise à jour de sa PFM ;

CONSIDÉRANT l'adoption du plan d'action 2025-2027 de la MADA ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Saint-Antonin de mettre en place des mécanismes pour assurer le suivi du plan d'action ;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'un comité de suivi est fondamentale au cheminement de la MADA ;

CONSIDÉRANT que le comité de suivi MADA aura pour mandat de :

- Suivre et soutenir la réalisation des actions;
- Soutenir la mise à jour biannuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs;
- Formuler des recommandations à l'intention du Conseil municipal;
- Faciliter la circulation de l'information;

CONSIDÉRANT que ce comité sera composé des membres suivants :

- Stéphane Soucy, élu responsable des questions familles et aînés, Ville de Saint-Antonin ;
- Jacynthe Roy, administratrice du Manoir Saint-Antonin, à titre de représentativité du milieu de vie des aînées ;
- Roselle Ouellet, à titre de personne représentative du milieu de vie des aînées ;
- Karine Raymond Marcotte, organisatrice communautaire du CISSS ;
- Marie-Soleil Joyal, coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire, Ville de Saint-Antonin ;
- Gabrielle Thibault, directrice des Ressources humaines et des Communications , Ville de Saint-Antonin ;
- Karine Vincent, directrice du Développement et des relations avec le milieu, Ville de Saint-Antonin.

IL EST RÉSOLU QUE la ville de Saint-Antonin procède à la création d'un comité de suivi MADA, sous la présidence de l'élu responsable des questions familiales et aînées (RQFA).

TRAVAUX PUBLICS

AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES 387 ET 389 SOLIDEL LAMPES SOLAIRES

CONSIDÉRANT l'achat de 15 lampadaires de rues solaires pour la rue des Fougères;

CONSIDÉRANT que l'achat était prévu dans le budget 2025;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement des factures numéros 387 et 389 de Solidel Canada inc, au montant respectif de 71 864 \$ et de 52 722 \$ plus les taxes applicables. Le budget était prévu avec la subvention de 65 000 \$ de "Signature Innovation" et la balance avec la taxe d'immobilisations.

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA RETENUE TRAVAUX PAVAGE DES RUES 2025

CONSIDÉRANT le contrat octroyé pour des travaux de pavage et de reconstruction des rues 2025 au Groupe Colas;

QUE l'entrepreneur demande le remboursement de la retenue car il a fourni un "Cautionnement Entretien";

QUE la firme Bouchard Service-Conseil nous informe que nous pouvons procéder à la libération partielle de la retenue, puisque l'ensemble des travaux prévus au contrat a été exécuté et tous les documents requis ont été remis par l'entrepreneur : le "Cautionnement Entretien" de 12 mois, les attestations de conformité de la CNESST et de la CCQ, les quittances, l'acceptation provisoire des travaux;

QU'UNE déficience au niveau des accotements demeure à résoudre, la firme Bouchard Service-Conseil recommande de retenir une somme de 5 000 \$ + taxes jusqu'à ce que l'ensemble des déficiences soit corrigé;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 4407204 pour la retenue contractuelle au montant de 52 838,48 \$, moins 5 000 \$, plus les taxes applicables au Groupe COLAS.

AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE 441091 GROUPE COLAS

QUE les travaux de pavage sur la rue Pelletier ont été réalisés par le Groupe Colas;

QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a octroyé une subvention de 17 500 \$ dans le cadre du programme (PPA-CE) pour effectuer les travaux;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture 4410191 au montant de 42 171,44 \$, plus les taxes applicables au Groupe COLAS.

AUTORISATION DE PAIEMENT BOUCHARD SERVICE CONSEIL SURVEILLANCE DES RUES CHÂTAIGNES

QUE la Ville a octroyé un contrat de surveillance du chantier de la rue des Châtaignes conformément aux procédures en vigueur;

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une facture de la compagnie Bouchard Service-Conseil concernant la surveillance des travaux du développement de la rue des Châtaignes;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture 2681 au montant de 31 806,25 \$ à la compagnie Bouchard Service-Conseil.

REDDITION DE COMpte PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

QUE la Ville de Saint-Antonin a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin approuve les dépenses d'un montant de 44 274,74 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 2025-08-226

QUE le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2025-08-226 en date du 14 août 2025 octroyant un contrat à la compagnie Technologies Écofixe inc. pour le traitement des eaux à l'étang aéré de Rivière-Verte;

QUE suite à un avis d'intention sur SÉAO d'acquérir de gré à gré des équipements ECOFIXE pour la mise à niveau de l'installation de traitement des eaux usées des stations d'épurations de la ville de Saint-Antonin;

QUE d'autres entreprises ont manifesté leur intérêt pour soumissionner sur les travaux de traitement des eaux usées et ont fait une plainte officielle à l'AMP (Autorité des marchés publics);

QUE l'AMP recommande de procéder à un appel d'offres sur SÉAO afin d'assurer une concurrence ouverte et équitable;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin annule la résolution 2025-08-226 et demande aux Travaux publics de procéder à un appel d'offres officiel sur le site SÉAO pour la mise à niveau de l'installation de traitement des eaux usées des stations d'épurations de la ville de Saint-Antonin.

OCTROI D'UN CONTRAT À LER

QUE la Ville a octroyé un contrat pour des travaux d'égout sanitaire et d'aqueduc incluant la station de pompage;

QUE des services professionnels en contrôle qualitatif des sols et matériaux et en gestion environnementale des sols contaminés sont requis pour assurer la conformité des travaux aux normes en vigueur ;

QUE la compagnie LER a soumis une proposition pour la réalisation de ces services

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat de contrôle qualité et suivi environnemental dans le cadre des travaux d'égout sanitaire et d'aqueduc incluant la station de pompage et un rapport final à la compagnie LER pour un montant de 17 644 \$ plus les taxes applicables.

AUTORISATION DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION-RÉAMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE DE LA ZONE SCOLAIRE

QUE la Ville de Saint-Antonin souhaite revoir l'organisation du transport scolaire et de la zone débarcadère des élèves dans le stationnement du Centre Réjean-Malenfant afin de rendre le tout plus sécuritaire, autant pour les enfants qui fréquentent l'école, que pour les parents qui y circulent en voiture, les conducteurs, conductrices d'autobus scolaires, que les membres du personnel de l'école ;

QUE la Ville de Saint-Antonin souhaite procéder au dépôt d'une demande de financement auprès du Fonds Municipal Vert pour l'aménagement sécuritaire du transport scolaire entourant l'École Lanouette ;

QUE cette démarche fait partie intégrante du plan de mobilité de la Ville et que de nombreux utilisateurs des espaces ont signifié que ceux-ci n'étaient pas suffisamment sécuritaires ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Saint-Antonin de mettre en place des mécanismes pour assurer la sécurité de tous les usagers des espaces entourant l'école Lanouette et le Centre Réjean Malenfant ;

QUE la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de ce projet ;

QUE le comité aura pour mandat de :

- Réfléchir au réaménagement des rues et des stationnements dans la zone scolaire entourant l'École Lanouette ;
- Contribuer, analyser et valider les plans d'aménagements en se concertant de manière constructive pour le bien commun ;
- Formuler des recommandations à l'intention du Conseil municipal ;
- Faciliter la circulation de l'information ;

QUE ce comité sera composé des membres suivants :

- Yannick Tremblay, élu, Ville de Saint-Antonin ;
- Édith Michaud, directrice de l'École Lanouette ;
- Alain Soucy, directeur de Transport Camille Mailloux RDL Inc ;
- Vickie Jean, régisseuse à l'organisation scolaire et au transport, Centre de service scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup ;
- Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des Travaux publics ;
- Yvan Rossignol, directeur du service Incendie et de la sécurité civile, Ville de Saint-Antonin ;
- François Viel, directeur général adjoint aux Travaux publics, Ville de Saint-Antonin ;
- Karine Vincent, directrice du développement et des relations avec le milieu, Ville de Saint-Antonin ;
- Au moins deux parents d'enfants qui fréquentent l'École Lanouette ;

IL EST RÉSOLU QUE la Ville de Saint-Antonin accepte le dépôt d'une demande financière au Fonds Municipal Vert pour un projet d'une valeur estimée à 70 510 \$ dont 30% sont assumés par la Ville, soit pour un montant de 24 675 \$, et procède à la création d'un comité sous la présidence de l'élu participant au comité, Yannick Tremblay, et nomme François Viel à titre de responsable administratif de la ville chargé du dépôt et de la reddition de compte, le cas échéant.

ENGAGEMENT POUR LA MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

QUE la firme Équation a présenté un projet de développement commercial à proximité de l'autoroute 85, lequel s'inscrit dans les objectifs de la Ville en matière de gestion responsable des infrastructures et d'amélioration des services à la population;

QUE les travaux pour la construction de ce complexe commercial sont en cours;

QUE la Firme Équation demande que la Ville s'engage à réaliser les travaux suivants pour obtenir le certificat de conformité :

- Remplacer les pompes de la station no 1, située au 120 Principale, puisque l'équipement actuel, datant de 1974, n'offre plus la performance nécessaire;
- Lancer un appel d'offres rapidement pour mettre en place une solution technique simple par procédé de culture fixée aux étangs aérés du village, afin de réduire la charge organique.

QUE la Ville souhaite démontrer sa volonté de collaborer avec la firme Équation et, lorsque possible, devancer certains travaux prioritaires au cours des prochains mois, selon ses capacités opérationnelles, administratives et budgétaires;

QUE la firme Genyo Expert Conseil a produit un rapport détaillé sur l'état des infrastructures touchées ainsi que les recommandations exigées pour l'obtention du certificat de conformité;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte d'émettre une confirmation d'engagement à la firme Équation, à l'effet que les deux actions suivantes seront réalisées au cours des douze prochains mois :

- Remplacement des pompes de la station no 1, située au 120 rue Principale;
- Mise en place d'infrastructures permettant de réduire la charge organique aux étangs aérés du village, conformément aux recommandations du rapport de la firme Genyo Expert Conseil.

QUE la Ville procédera à un appel d'offres pour la mise en œuvre des solutions techniques recommandées.

QUE cette résolution soit transmise à la firme Équation à titre de confirmation officielle de l'engagement de la Ville.

INCENDIE

SIGNATURE DE L'ENTENTE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

QUE le programme des premiers répondants a récemment été bonifié;

QU'IL y a lieu de procéder à la signature d'une nouvelle entente conformément aux modalités mise à jour;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la signature de l'Entente de services de premiers répondants entre Santé Québec et la Ville de Saint-Antonin, pour une durée de 3 ans.

QUE Monsieur Carlo Brousseau, DGA et directeur des Travaux publics, est autorisé à signer l'entente.

ENTENTE INTERMUNICIPALE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ INCENDIE– OUVERTURE D'UN POSTE DE PRÉVENTIONNISTE

QUE la MRC de Rivière-du-Loup ne renouvelle pas l'entente intermunicipale en matière de prévention et de sécurité incendie;

QUE plusieurs municipalités n'ont plus de service en matière de prévention et de sécurité incendie;

QUE la Ville de Saint-Antonin a manifesté son intérêt à offrir le service aux municipalités de Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Épiphanie, Saint-Paul-de-la-Croix et Saint-François-Xavier-de-Viger ;

QU'IL serait opportun de conclure une entente entre les parties,

QU'UN préventionniste devra être embauché rapidement pour assurer le service en matière de prévention et de sécurité incendie à toutes les municipalités concernées;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte la délégation de compétence en matière de prévention en sécurité incendie pour les municipalités qui souhaitent adhérer à l'entente;

QUE la Ville s'engage à procéder au recrutement d'un préventionniste afin d'assurer la mise en œuvre de cette délégation de compétence;

QUE le projet d'entente intermunicipale soit transmis aux municipalités concernées, afin qu'elles puissent en prendre connaissance avant de la faire adopter par leur conseil respectif;

QUE les démarches nécessaires pour le recrutement d'un préventionniste soient entreprises sans délai, dans le but de permettre la signature de l'entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention et de sécurité incendie pour les années 2026-2027-2028.

URBANISME

CALENDRIER DES SÉANCES DU CCU POUR 2026

QUE les élus souhaitent définir les dates de séances du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), au préalable, qui se tiennent le 2^e mardi, aux 2 mois,

QU'IL est de l'intérêt des membres du CCU de connaître les dates de rencontre à l'avance;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances du CCU pour l'année 2026 qui débuteront à 19 h 00:

- 10 février 2026
- 14 avril 2026
- 9 juin 2026
- 11 août 2026
- 14 octobre 2026 (mercredi)
- 8 décembre 2026

QU'une copie de la présente résolution sera acheminée le plus tôt possible à chaque membre du CCU.

LOISIRS

AUTORISATION DE PAIEMENT 16 ET 17 PATINOIRE DU CENTRE SPORTIF

QUE les travaux effectués en octobre et novembre 2025 pour la construction du centre sportif et de la patinoire;

QUE la firme Atelier Guy architectes a procédé à la recommandation des demandes de paiement #16 et #17 et que notre chargé de projet les a approuvées;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 007797 de Construction Marcel Charest et Fils, au montant de 230 762,96 \$ moins la retenue de 10 %, plus les taxes applicables, soit un montant total à verser de 238 787,74 \$.

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 007826 de Construction Marcel Charest et Fils, au montant de 114 614,59 \$ moins la retenue de 10 %, plus les taxes applicables, soit un montant total à verser de 118 600,32 \$.

DEMANDE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE SPORTIF

QUE le comité du Centre sportif occupait un bureau polyvalent dans l'ancien Centre sportif de Saint-Antonin et désire conserver un espace dans le nouveau Centre sportif Desjardins afin de protéger ses documents et ses effets personnels;

QUE le bureau à l'entrée a été prévu à cet effet et est partagé avec le service des Loisirs qui organise des activités chaque semaine et le camp de jour durant l'été;

CONSIDÉRANT la venue probable d'une stagiaire en gestion et intervention en loisirs à la session d'hiver 2026;

QU'UN engagement de remettre une somme de 200 000 \$ à la ville de Saint-Antonin est prévu par résolution afin de contribuer à la réalisation du nouveau Centre sportif Desjardins;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin est d'accord pour que le bureau situé au premier étage (à l'entrée du Centre sportif Desjardins) demeure à la disposition du conseil d'administration du Centre sportif ainsi qu'au service des Loisirs, comme dans les années passées.

DEMANDE DE COMMANDITE ÉQUIPE DE BASKETBALL JUVÉNILE DES SPHINX

QUE l'équipe élite de basketball juvénile des Sphinx de l'École secondaire de Rivière-du-Loup est une équipe qui regroupe une quinzaine de jeunes athlètes passionnés, déterminés à se dépasser tant sur le plan sportif que personnel;

QUE les jeunes athlètes proviennent des différentes municipalités limitrophes, dont de Saint-Antonin;

QUE cette saison, les Sphinx participeront à plusieurs tournois d'envergure à travers le Québec et que ces déplacements engendrent des frais importants;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie un don de 100 \$ à l'équipe de basketball élite juvénile des Sphinx de l'École secondaire de Rivière-du-Loup.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs questions ont été posées et répondues par Monsieur le Maire ainsi que les conseillers.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 20H55.



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Calendrier 2026

Janvier							Février							Mars						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
■♦					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6
■	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13
●	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20
■♦	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27
■♦	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					29	30	31			
Avril							Mai							Juin						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
■				1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6
●	5	6	7	8	9	10	11	10	11	12	13	14	15	16	7	8	9	10	11	12
■♦	12	13	14	15	16	17	18	17	18	19	20	21	22	23	14	15	16	17	18	19
■♦	19	20	21	22	23	24	25	24	25	26	27	28	29	30	21	22	23	24	25	26
■♦	26	27	28	29	30			25	26	27	28	29	30		28	29	30			
Juillet							Août							Septembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
■♦				1	2	3	4	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	
●♦	5	6	7	8	9	10	11	10	11	12	13	14	15	16	7	8	9	10	11	12
■♦	12	13	14	15	16	17	18	17	18	19	20	21	22	23	13	14	15	16	17	18
●♦	19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25
■♦	26	27	28	29	30	31		29	30						27	28	29	30		
Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
●♦				1	2	3	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	
■♦	4	5	6	7	8	9	10	9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11
●♦	11	12	13	14	15	16	17	16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18
■♦	18	19	20	21	22	23	24	23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25
■♦	25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31	

LÉGENDE

♦ BAC BRUN

MATIÈRES ORGANIQUES

■ BAC BLEU

MATIÈRES RECYCLABLES

● BAC NOIR OU VERT

ORDURES

JOURS DE COLLECTE

- Lundi: Notre-Dame-du-Portage, St-Cyprien et St-Antonin Est
 Mardi: St-Arsène, St-Épiphanie et St-François-Xavier-de-Viger
 Mercredi: Cacouna et L'Isle-Verte | St-Antonin (bac brun)*
 Jeudi: St-Modeste et St-Paul-de-la-Croix
 Vendredi: St-Antonin Ouest



* ST-ANTONIN | À NOTER

Division des secteurs de collecte

- Est : à l'est de l'autoroute 85 ainsi que la route des Roches, les chemins du Lac Bérubé et Lavoie et les domaines de la Rivière-Verte et Bois-Joli
 → Ouest : côté ouest de l'autoroute 85, secteur village

Collecte d'arrimage

Il y aura une collecte d'arrimage avec le précédent calendrier (bac noir seulement) le 2 janvier 2026, pour le secteur ouest.

Collecte du bac brun

Le bac brun est ramassé le mercredi dans les deux secteurs.
 Les autres collectes ont lieu selon l'horaire ci-haut.

TEMPS DES FÊTES

Collectes des 25 décembre 2025, 1^{er} janvier 2026, 25 décembre 2026 et 1^{er} janvier 2027 : devancées la veille.

REBUTS VOLUMINEUX

Inscription obligatoire auprès de la MRC, au plus tard le vendredi précédent la collecte, à 12 h : 581 743-2227.

Les rebuts volumineux sont les matières ne pouvant être ramassées par la collecte régulière. Sont refusés : pneus, branches, réfrigérateurs, climatiseurs, matériaux de construction, etc.

Les matières doivent être sorties à la date ci-dessous (dimanche) :

Cacouna	24 mai	4 oct.
L'Isle-Verte	24 mai	
Notre-Dame-du-Portage	7 juin	
St-Antonin	17 mai	27 sept.
St-Arsène	7 juin	
St-Cyprien	14 juin	
St-Épiphanie	31 mai	4 oct.
St-François-Xavier-de-Viger	14 juin	
St-Modeste	14 juin	4 oct.
St-Paul-de-la-Croix	31 mai	



BIEN TRIER...

Gagnant pour votre portefeuille
et pour l'environnement!



BAC BLEU MATIÈRES RECYCLABLES

Containants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.



- Containants vidés et rincés légèrement
- Matières séparées les unes des autres, sauf les petits bouchons qui doivent rester sur leur contenant d'origine
- Papier d'aluminium mis en boulette
- Boîtes de carton défaites et pliées
- Matières déposées directement dans le bac, et non dans des boîtes ou des sacs

ÉCOCENTRE

- ✓ Branches, terre, roches, gazon
- ✓ Appareils électriques
- ✓ Résidus secs
- ✓ Etc.

Matière acceptée?
Co-eco.org | 418 856-2628



BAC BRUN MATIÈRES ORGANIQUES

- ✓ Résidus alimentaires
- ✓ Résidus de jardinage
- ✓ Papiers et cartons souillés de nourriture

Sacs compostables acceptés

- ✗
- Branches, racines, terre ou roches
 - Feuilles et gazon : Laissez au sol le gazon coupé et les feuilles mortes, déchiquetées à la tondeuse. Faites d'une pierre deux coups, en économisant temps et environnement!



Y A-T-IL UNE AUTRE OPTION?

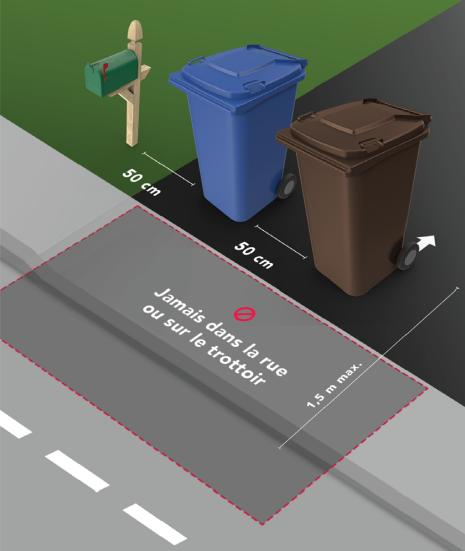
Pour savoir où trier chaque chose, téléchargez l'application Ça va où? de RECYC-QUÉBEC.

BAC NOIR

Matières non réutilisables ni récupérables



BIEN PLACER SON BAC



Pour s'assurer d'une collecte sans tracas, voici les consignes à respecter :

- ✓ Bac placé à moins de 1,5 m de la rue Soit la longueur maximale du bras mécanique
- ✓ Roues et poignées vers la maison
- ✓ Jamais dans la rue ou sur le trottoir Pour ne pas nuire aux marcheurs, cyclistes, déneigeurs, etc.
- ✓ Espacé d'au moins 50 cm avec tout obstacle Pour éviter que le bras mécanisé, plus large que le bac, n'abîme ce qui se trouve autour (voitures, murets, bornes-fontaines, autres bacs, etc.)
- ✓ Champ libre devant La courtoisie est de mise SVP, aucun stationnement devant un bac en attente de la collecte
- ✓ Volume et poids appropriés
 - Le couvercle doit fermer complètement
 - Un bac trop lourd ne pourra être levé. Sable et agrégats vont à l'écocentre!
- ✓ Bac brun en premier Pour qu'il soit vu par le conducteur au moment de passer devant dans la rue



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

INFOBAC : 581 743-2227 | collecte@mrcrdl.quebec

Calendrier 2026

Janvier							Février							Mars						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	23	24	25	26	27	28		22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	26	27	28	29	30	31		29	30	31				
Avril							Mai							Juin						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4				1	2		1	2	3	4	5	6	7
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30
Juillet							Août							Septembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7
5	6	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	15	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21	22	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28	29	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31		30	31						27	28	29	30			
Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30			

LEGENDE

BAC BRUN
BAC BLEU
BAC NOIR OU VERT

MATIÈRES ORGANIQUES
MATIÈRES RECYCLABLES
ORDURES

JOURS DE COLLECTE

Lundi : Notre-Dame-du-Portage, St-Cyprien et St-Antonin Est
 Mardi : St-Arsène, St-Épiphanie et St-François-Xavier-de-Viger
 Mercredi : Cacouna et L'Isle-Verte | St-Antonin (bac brun)*
 Jeudi : St-Modeste et St-Paul-de-la-Croix
 Vendredi : St-Antonin Ouest

* ST-ANTONIN | À NOTER

Division des secteurs de collecte

- Est : à l'est de l'autoroute 85 ainsi que la route des Roches, les chemins du Lac Bérubé et Lavoie et les domaines de la Rivière-Verte et Bois-Joli
- Ouest : côté ouest de l'autoroute 85, secteur village

Collecte d'arrimage

Il y aura une collecte d'arrimage avec le précédent calendrier (bac noir seulement) le 2 janvier 2026, pour le secteur ouest.

Collecte du bac brun

Le bac brun est ramassé le mercredi dans les deux secteurs. Les autres collectes ont lieu selon l'horaire ci-haut.

TEMPS DES FÊTES

Collectes des 25 décembre 2025, 1^{er} janvier 2026, 25 décembre 2026 et 1^{er} janvier 2027 : devancées la veille.

REBUTS VOLUMINEUX

Inscription obligatoire auprès de la MRC, au plus tard le vendredi précédent la collecte, à 12 h : 581 743-2227.

Les rebuts volumineux sont les matières ne pouvant être ramassées par la collecte régulière. Sont refusés : pneus, branches, réfrigérateurs, climatiseurs, matériaux de construction, etc.

Les matières doivent être sorties à la date ci-dessous (dimanche) :

Cacouna	24 mai	4 oct.
L'Isle-Verte	24 mai	
Notre-Dame-du-Portage	7 juin	
St-Antonin	17 mai	27 sept.
St-Arsène	7 juin	
St-Cyprien	14 juin	
St-Épiphanie	31 mai	4 oct.
St-François-Xavier-de-Viger	14 juin	
St-Modeste	14 juin	4 oct.
St-Paul-de-la-Croix	31 mai	



Saviez vous que toutes nouvelles entreprises établies à Saint-Antonin a droit à **6 mois de publicités gratuites** dans le Saint-Antonin en bref?

Et pour les organismes à but non lucratif? C'est simple, c'est **gratuit!**

Pour les entreprises déjà bien établies, les tarifs sont très concurrentiels. Réservez vos places dans le bulletin sans plus tarder en contactant la réception de l'Hôtel de Ville au 418-862-1056 poste 210 ou par courriel à l'adresse reception@stantonin.ca

PROFITEZ DE CETTE TRIBUNE!

Espace publicitaire disponibles dans le bulletin
(coût par parution de bulletin)

15\$ format carte d'affaire ou 120\$ pour 12 parutions de ce même format
25\$ ¼ page
50\$ ½ page
100\$ page complète

DISTRIBUTION DU BULLETIN

Pour l'automne et l'hiver, les bulletins seront disponibles aux endroits suivants :

Hôtel de Ville
Bibliothèque
L'Épicerie du village
Centre Réjean-Malenfant
Dép 733
Centre communautaire Michel-Desrosier (Cabanon du frigo partagés)
Pharmacie Uniprix

INSCRIPTION À L'ENVOI POSTAL

Il est toujours possible de s'inscrire à l'envoi postal du bulletin. Au coût de 25\$, 10 bulletins vous sont transmis par la poste à compter de la date d'inscription. Afin d'avoir accès à ce service, vous pouvez communiquer avec Mélissa Boucher, Secrétaire à la perception à la Ville de Saint-Antonin, au 418-862-1056 poste 210 ou par courriel à l'adresse reception@stantonin.ca. Il est également possible de compléter l'inscription en remplissant le coupon ci-bas et en transmettant votre paiement de 25\$ à la Ville à l'adresse suivante : 261, rue Principale, Saint-Antonin, Qc, G0L 2J0.

Inscription à l'envoi postal du bulletin le Saint-Antonin en Bref

Prénom, nom : _____

Adresse postale : _____

Paiement par : Chèque Argent comptant Date : _____



Saviez vous que toutes nouvelles entreprises établies à Saint-Antonin a droit à **6 mois de publicités gratuites** dans le Saint-Antonin en bref?

Et pour les organismes à but non lucratif? C'est simple, c'est **gratuit!**

Pour les entreprises déjà bien établies, les tarifs sont très concurrentiels. Réservez vos places dans le bulletin sans plus tarder en contactant la réception de l'Hôtel de Ville au 418-862-1056 poste 210 ou par courriel à l'adresse reception@stantonin.ca

PROFITEZ DE CETTE TRIBUNE!

Espace publicitaire disponibles dans le bulletin
(coût par parution de bulletin)

15\$ format carte d'affaire ou 120\$ pour 12 parutions de ce même format
25\$ ¼ page
50\$ ½ page
100\$ page complète

DISTRIBUTION DU BULLETIN

Pour l'automne et l'hiver, les bulletins seront disponibles aux endroits suivants :

Hôtel de Ville
Bibliothèque
L'Épicerie du village
Centre Réjean-Malenfant
Dép 733
Centre communautaire Michel-Desrosier (Cabanon du frigo partagés)
Pharmacie Uniprix

INSCRIPTION À L'ESPACE PUBLICITAIRE

Si vous souhaitez faire apparaître votre entreprise dans l'espace publicitaire du Saint-Antonin en bref, il est possible de le faire par courriel en contactant Mélissa Boucher, Secrétaire à la perception à la Ville, par courriel à reception@stantonin.ca. Vous pouvez aussi nous envoyer le coupon ci-dessous rempli à l'hôtel de Ville : 261, rue Principale Saint-Antonin, Québec, G0L 2J0. Dans les deux cas, il est important de joindre à votre demande un **visuel de la publicité ou une carte d'affaire.**

COUPON D'INSCRIPTION À L'ESPACE PUBLICITAIRE

Prénom, nom : _____

Format de la publicité : _____

Durée souhaitée de parution : _____ Date : _____

Nous sommes fiers d'offrir aux nouveaux entrepreneurs qui s'installent à Saint-Antonin 6 mois de parution de leur carte d'affaire dans le Saint-Antonin en bref, gratuitement.

Contactez nous à communications@saint-antonin.ca pour en profiter !



Saint-Antonin

UNE VILLE FIÈRE
DE SES
ENTREPRENEURS

Lave-auto

Saint-Antonin

Bénéficiez d'un lave-auto sans contact
Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite
la rouille causée par
le calcium et l'humidité

80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)



PROTAILLE Y.MICHAUD

Taille de haies et arbustes
Commercial et résidentiel

Yanik Michaud | 418-943-3872
protailleymichaud@outlook.com |

Patricia Morin,
Membre de l'ANQ

Service à domicile

**Hygiène et
Soins des pieds**

Pour prendre rendez-vous
418-862-5013



LES EXCAVATIONS RÉAL BOSSÉ INC.

Gilbert Bossé, propriétaire

LICENCE R.B.Q 8001-0408-55
LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE
CHAMPS D'ÉPURATION•PLAN ET DEVIS POUR CHAMP
D'ÉPURATION ET DE SOL-TERRAIN JAUNE & NOIRE
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route 185-Saint-Antonin-G0L 2J0
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313

GARAGA®



Pour votre porte de garage, faites affaires avec les vrais experts !

**PORTE
MULTY**

VENTE- INSTALLATION
RÉPARATION
939, chemin Rivière-Verte,
St-Antonin
(418) 605-9019
portemulty.com

**GARAGA®
EXPERTS**



**CONSTRUCTION
Z. A. M.^{inc.}
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

Tél.: 418 714-5001

Propriétaire : Marco Chouinard
construction-z-a-m@hotmail.com
51, du Couvent • Saint-Antonin
(Québec) G0L 2J0
RBQ: 5613-7680-01

**Constructions neuves
Rénovation intérieure
et extérieure, toiture
Plancher à l'époxy
Fondation
Polissage de béton
Dalle de béton
Vente de portes & fenêtres**

**Système intérieur
Divisions métalliques
Pose de gypse
Tirage de joints
Plafonds suspendus**

L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants.



Nous sommes là pour vous
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale

1 800 363-9010

• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •



RAY RÉFRIGÉRATION
CLIMATISATION



Certifié -30C
en mode chauffage
RBQ.: 2155-0090-60

Carrier
les experts à votre service

rayrefrigeration@bellnet.ca
SERVICE 24 HEURES
418 862-6346

194, rue du Carrefour
St-Antonin (QC) G0L 2J0
Fax: 418 867-4403
Jean-Guy Thériault, prop.
418 868-9393

TAMISAGE RIVIÈRE-DU-LOUP

1166, rang 1
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Jocelyn Rossignol
tamisagerdl@hotmail.ca

Tél.: 418 862-2325
Fax: 418 862-1890
RBQ: 5596-0967-01



LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE
941, CHEMIN RIVIÈRE VERTE
SAINT ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0
418-867-1721
INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM
LESVIANDESDEUMARCHAND.COM



L'IMPRESSION
IMPRIMERIE



DÉJÀ 37 ANS
QUE NOUS SOMMES LÀ
Avec... VOUS
Pour... VOUS

445, rue Lafontaine Rivière-du-Loup / T.418.862.4348
communication@imprimerielimpression.ca

**CHEMINÉES
DE L'est**

• RAMONAGE • INSPECTION • RÉPARATION • INSTALLATION
• 418 732-6570 • 418 860-2100
info@chemineesdelest.com • www.chemineesdelest.com

LES CONSTRUCTIONS Guy Sénéchal Inc.

Rénovation
Résidentiel
Commercial
Fondation
Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL 564, 1er Rang St-Antonin, (Québec) G0L 2J0
info@constructionguysenechal.com Licence RBQ:5602-6818-01

Tél.: 418-867-3892
Cell.: 418-714-8019

MERCI DE NOUS FAIRE CONFIANCE.

Venez nous rencontrer,
on vous attend !



uniprix saint-antonin



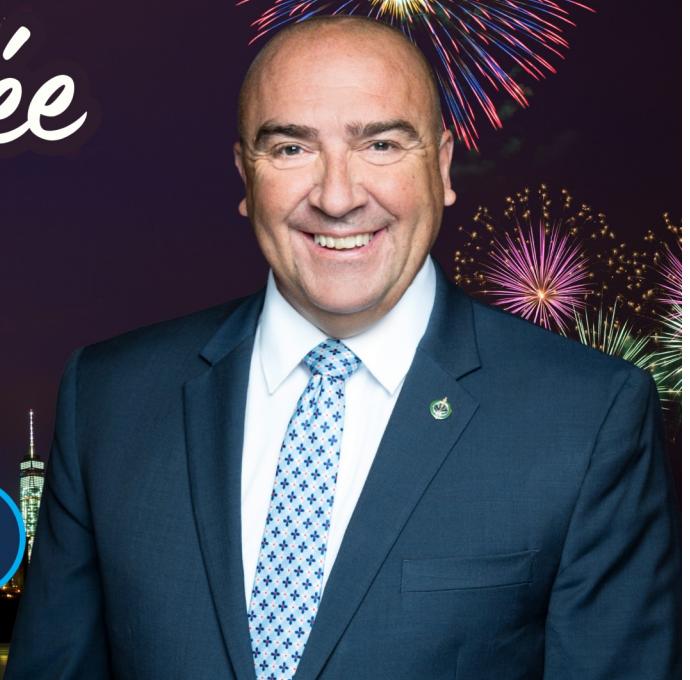
Bonne année
2026!

BERNARDGENEREUX.CA



BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASKOMIQ—TÉMISCOUATA



ENTRETIEN DG
PELouse NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

ESTIMATION GRATUITE

Prop: David Guillemette
418 551-9662

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!

Cambium ébénisterie d'art

Urnes funéraires en bois
Projet sur mesure

Alexandre Sicotte
Artiste ébéniste
438-530-2750

414-B Chemin Lavoie, Saint-Antonin
cambiumebenisteriedart.ca
cambiumebenisteriedart@gmail.com

Entre le cœur et l'écorce

NOUVEAU UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE À RIVIÈRE-DU-Loup

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne

Lieu: 310 rue Saint-Pierre,
Rivière-du-Loup
(Stationnement de la MRC de
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence

Savannah Coiffure
Marie-France Rioux
Conseillère Indépendante
Maquillage - Épilation sourcils
825, 1^{er} Rang
Saint-Antonin, G0L 2J0
Cell. 418-860-0971
savannahcoiffure@outlook.com
<http://MarieFranceRioux.arbonne.com>

MAISON FUNÉRAIRE *Marc-André Rioux Ltée*

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antonin
418-862-2668
418-867-4493

AVEC VOUS, PRÈS DE VOUS

AMÉLIE DIONNE
DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-Loup-TÉMISCOUATA
(INCLANT LES BASQUES)
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE
DE LA MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bureau 105
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
amelie.dionne.rdtl@assnat.qc.ca

Les Verres B. Ouellet

ACCREDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057
Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

PLOMBERIE PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Saint-Antonin 418 862.9593
Saint-Philippe 418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL **TRAITEMENT D'EAU** SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL **ASPIRATEUR CENTRAL**
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)
plomberiepascalduMais.com

Eucalyptus
Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antonin, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)

Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

Nettoyeur Couturière Plus

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1
418 862-0606

49 47 46 45 44 43 42 41 40 38 37 35 34 33 32 31 28

Couture
- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage
- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 25 26 27

EMBELLISSEMENT RIVIÈRE-DU-LOUP
Licence RBQ : 2412-6245-07
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3

Tél.: **418 862-0203**
www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel : info@embel-rl.com

GARAGE M. Fournier inc.

Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, Qc G0L 2J0

Tél.: **418 862-7328**

NAPA AUTOCARE



SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

CENTRE RÉJEAN-MALENFANT
305, rue Principale

CENTRE C. MICHEL-DESROSIERS
712, Chemin R-Verte

GYMNASE ÉCOLE LANOUETTE
18, rue du Couvent

CENTRE SPORTIF DESJARDINS & SALLE BERGER
21, rue Pelletier

Pour réservation, contactez Mélissa Boucher,
418-862-1056 # 210

IMPORTANT

COMMUNICATIONS DE LA VILLE

En cette fin de période de taxe, nous souhaitons à vous rappeler que les reçus pour les paiements des taxes ne sont pas envoyés systématiquement à toutes et à tous.

Si vous souhaitez en recevoir un, par la poste ou par courriel, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 418 862-1056, poste 210, ou à l'adresse suivante : reception@stantonin.ca, en précisant votre mode d'envoi préféré.

RÉPERTOIRE MUNICIPAL (418) 862-1056

Maire, Denis Fortin #215

Directrice générale, Nancy Dubé #213

dg@stantonin.ca

Directeur général adjoint et Directeur des travaux publics, Carlo Brousseau #221

cbrousseau@stantonin.ca

Directeur adjoint des Travaux publics, François Viel #242

fviel@stantonin.ca

Trésorière et greffière adjointe, Chantal Bouchard #212

finances@stantonin.ca

Directrice des Ressources Humaines et des Communications, Gabrielle Thibault #234

communications@stantonin.ca

Directrice du Développement et des Relations avec le Milieu, Karine Vincent #218

developpement@stantonin.ca

Coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire, Marie-Soleil Joyal #226

msjoyal@stantonin.ca

Directeur du service des loisirs, Stéphane Bourassa #220

sbourassa@stantonin.ca

Coordonnatrice aux loisirs, Maude Boucher #217

loisirs@stantonin.ca

Responsable de la Bibliothèque, Sylvie Ratté #225

biblio@stantonin.ca

Directeur de l'urbanisme, Éric Lemieux #219

elemieux@stantonin.ca

Inspectrices en bâtiment, Yolaine Lebel #216

urbanisme@stantonin.ca

Directeur du service incendie, Yvan Rossignol #224

yrossignol@stantonin.ca

Secrétaire à la perception, Mélissa Boucher #210

reception@stantonin.ca

Secrétaire au greffe, Caroline Pinguet #211

greffes@stantonin.ca



**Saint-
Antonin**